

# Comité Syndical du 25 Ma

Envoyé en préfecture le 14/04/2024 Extrait du Registre des Dé Reçu en préfecture le 14/04/2024 Publié le

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

## Etaient présents :

Total présents et représentés : 41/64						
Total représentés	s : 05/64					
CAF		Alain	LOGE FOUGEREUSE		à M. GUENION Christian	
POUVOIRS	LAMY Judicaêl		LA TAILLEE		à M. CHARPENTIER Arnaud	
	MARQUIS Joseph		GUE DE VELLUIRE		à Mme DAVID Laetitia	
GUILLO				DES LOGES	à M. BAUDOUIN Jacques	
QUILLET Pascal		MAILLEZAI	S	à M. POITIERS Dominique		
Total délégués pr	ésents : 36/6					
04/10		GUENION Christian			ST MAURICE DES NOUES	
CHATAIGNERAIE		CHATELIER Christian			ST HILAIRE DE VOUST	
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22 CC PAYS DE LA		LESAUVAGE Ghi		MARILLET		
		GOURMAUD YV		ANTINGY		
		PHILIPOT Xavier		VOUVANT		
		BAUDRY Yves		SERIGNE		
		RAGUIN Pierrette		ST MICHEL LE CLOUCQ		
		POUZET Michel		ST MARTIN DE FRAIGNEAU		
		HERNANDEZ Philippe		ST MARTIN DES FONTAINES		
		RIDEAUD Daniel		MONTREUIL		
		BOBINEAU Joël		MERVENT		
		MAROT Roger		LONGEVES		
		DUPAS Laurent		LES VELLUIRE SUR VENDEE		
		ARNAUDEAU Jean-Marie		FOUSSAIS PAYRE		
		BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin		DOIX LÈS FONTAINES FONTENAY LE COMTE		
		GUIGNARD Gérard		BOURNEAU		
CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814		GATINEAU Dominique		AUCHAY SUR VENDÉE		
					VOUILLÉ LES MARAIS	
		BOURNEL Paul		STE RADEGONDE DES NOYERS		
		GANDRIEAU James		STE PEXINE		
		CAREIL Pierre		STE GEMME LA PLAINE		
		CHARPENTIER Arnaud		LUCON		
		GUINOT Bertrand		MOREILLES		
		LEGERON Joël		L'ILE D'ELLE		
CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15		LANDAIS Bernard		CHAMPAGNE LES MARAIS		
		BAUDOUIN Jacques		XANTON CHASSENON		
		CHEVALLIER Jean-Claude		VIX		
		GUITON Jacky		PUY DE SERRE		
		POITIERS Dominique		RIVES D'AUTISE		
		GELOT Jean-Marie		MAILLE		
		ROBIN Noël		LIEZ		
		GRELIER Alain		DAMVIX FAYMOREAU		
		LARDY Jacky MOREAU Yannick		BOUILLE COURDAULT		
		CHOLLET Joël		BENET		

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum e Syndical peut valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 14/04/2024
Reçu en préfecture le 14/04/2024

Publié le int, déclare que le Comité
ID: 085-258501634-20240325-DELIB222024-DE

#### OBJET: BUDGET ANNEXE RESERVES DE SUBSTITUTION - DELIB N°22/CS 25 MARS 2024

M. le Président présente, le budget annexe « Réserves de substitution » 2024 au Comité Syndical.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses :

- en section de fonctionnement à :
- en section d'investissement à :
Le budget primitif s'élève donc globalement
573 555,48 €
426 466,00 €
1 000 021,48 €

#### Le vote donne les résultats suivants :

Membres en exercices :64Vote pour :41Membres présents :36Vote Contre :0Pouvoirs :5Abstentions :0

Suffrages exprimés : 41

### Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le budget annexe « Réserves de substitution » 2024
- Valide les participations des irrigants 2024 :

Vendée : 320 000 € HT
 Autizes : 135 000 € HT

• Sollicite un versement de la surtaxe syndicale en 2 fois (1<sup>ère</sup> partie en Juin, et le solde en décembre)

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures Pour extrait conforme, LE PRESIDENT, Arnaud CHARPENTIER